

Agriculture | Un nouveau tournant vers la transition environnementale pour l'agriculture des Pyrénées-Atlantiques



Vendredi 25 septembre, les élus de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques ont tenu leur session d'automne à Saint-Étienne-de-Baïgorry en présence du préfet Éric Spitz et des représentants des différentes administrations départementales. Cette rencontre a été l'occasion de brosser un premier bilan de l'année passée et d'aborder deux rendez-vous primordiaux à venir? : le plan de relance gouvernemental dévoilé début septembre — qui dote l'agriculture d'un budget de 1,2?milliard — et les nouvelles évolutions données à la PAC d'ici son application en janvier?2023. Deux dossiers résolument essentiels pour l'agriculture locale sur lesquels les élus devront être réactifs.

C'est un défi de taille qu'attend les élus de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Face à la situation inédite que traverse la France, le gouvernement a dévoilé en septembre son plan de relance — doté d'un budget de 100?milliards d'euros — destiné à faire repartir rapidement l'économie du pays totalement paralysée, notamment après la période de confinement. Dans le détail de ce plan, une enveloppe de 1,2?milliard sera consacrée à l'agriculture. Pour Bernard Layre, président de la chambre consulaire des Pyrénées-Atlantiques, c'est une aubaine. *«?C'est une réelle satisfaction. On avait au départ zéro et, après avoir revendiqué au niveau de la profession majoritaire APCA (N.D.L.R. Assemblée permanente des chambres d'agriculture) et FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), on a finalement obtenu 1,2?milliard. Il y a longtemps que l'on n'avait pas eu 1?milliard dans la balance. Et donc quand on a 100?millions d'euros sur la table pour développer l'autonomie protéique, alors oui, ça nous intéresse.»*

Prendre le virage de la transition agricole

Cette aide doit permettre aux exploitations de prendre un peu plus le virage de la transition agricole. *«?On est tous conscient qu'aujourd'hui il faille s'adapter même si l'écart ne doit pas être trop grand. On est prêt à foncer vers cette transition mais il nous faut le temps de s'y préparer,?de manière collective, en proposant des adaptations réalisables. Et cela avant que tout un pan de l'agriculture s'effondre.»* En effet, de plus en plus de solutions

apparaissent au grand jour : ce plan pourrait faciliter leurs accès aux agriculteurs. *«?Quand on parle de 130?millions portés sur l'agroéquipement, c'est une réelle opportunité. Il y a aujourd'hui des exploitants engagés vers la transition agricole, environnementale, énergétique qui investissent dans du matériel plus performant, moins utilisateur de produits de synthèse. Cet accompagnement financier va nous permettre de franchir un cap?»* , poursuit Bernard Layre, qui voit à travers cette enveloppe l'opportunité pour *«?certains agriculteurs de moderniser leur exploitation, et d'avoir un second souffle, au sortir d'une année comme celle-là. »*

Tout l'enjeu des prochaines semaines pour la chambre consulaire sera donc d'aller débloquer le plus rapidement ces fonds afin d'en faire bénéficier l'agriculture locale. *«?Premier au guichet, premier servi?»*, souligne Eric Spitz. C'est toute la philosophie du plan de relance. Le Premier Ministre Jean Castex tient à ce que le budget lui soit directement rattaché? : ainsi, si l'agriculture venait à utiliser rapidement ses crédits, le chef du gouvernement pourrait alors rebasculer les fonds alloués à un autre secteur vers l'agriculture. *«?Il faut que tout soit dépensé dans les 2 ans à venir car c'est vraiment le souhait recherché?: créer un choc de demande pour pouvoir relancer l'économie?»*, explique le représentant de l'État. Un plan concret sera détaillé dans les prochaines semaines?: dès 2021, l'objectif sera clairement de pouvoir identifier les besoins, filière par filière.

Des propositions adaptées au territoire

Dans le même temps, les élus auront fort à faire suite à l'évolution de la PAC (Politique Agricole Commune) depuis l'accord sur le budget trouvé le 20?juillet dernier entre les 27 États membres. Ils devront livrer plusieurs propositions adaptées à l'agriculture locale tout en respectant le calendrier imposé. *«?Les premières seront formulées d'ici mars?2021, souligne Bernard Layre. Nous devons aussi défendre l'accompagnement budgétaire du premier et du second pilier de la PAC pour continuer de pouvoir soutenir toutes les filières si importantes pour la diversité agricole de notre département.?»* L'application finale est prévue au 1er janvier?2023.

Pour ce travail de terrain et de concertation, la chambre d'agriculture pourra compter sur le soutien de la Préfecture. *«?Pour la réussite d'un plan, il faut, je pense, que l'échelon départemental soit dans la boucle, souligne Eric Spitz. On était à vos côtés pendant la crise, on le sera aussi après pour mettre en musique ce plan de relance au plus vite. »*

Baptiste Nouet

*Crédit Photo : Baptiste Nouet
Publié sur aqui.fr le 01/10/2020
[Url de cet article](#)*